

Décision

Générale

colonial

Décision n° 483 18 mai 1948

n° 483 18

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 mai 1948

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro

31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour « excédent d'effectif » Galas Djama, agent actif auxilliaire , 8° échelon, à solde journalière, au service de la sûreté npour compter du 15 mai 1948.